

COLLEGE PRIVE EUGENE DE MAZENOD

Orientation Affectation après la 4ème en 3DP6 ou 3DRA du public

Préambule : cette circulaire s'adresse uniquement aux élèves de 4ème qui souhaitent poursuivre leur scolarité

à la rentrée 2013

dans un établissement **PUBLIC**

et

en 3ème Découverte professionnelle 6 heures

ou

en 3ème Dispositif de Réussite par l'Alternance (ex 3ème Insertion).

Les élèves de 4ème sollicitant une inscription dans l'enseignement public vers

- une classe de 3ème « Découverte professionnelle 6 heures » (DP6)
- une classe de 3ème « Dispositif de réussite par l'alternance » (3DRA)

doivent retirer le dossier au secrétariat ou le télécharger depuis le site de l'inspection académique - - puis le retourner accompagné de copies des bulletins des deux premières périodes au secrétariat et de la notification d'affectation pré-remplie

pour le vendredi 24 mai 2013 **dernier délai**
(aucun dossier ne sera accepté après cette date).